UCL Université catholique de Louvain

LFRAN1303

2015-2016

Français - Niveau seuil (B1) - "Expression orale"

3.0 crédits	30.0 h	1 ou 2q

Enseignants:	Rassart Emmanuelle ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	www.voxopop.com
Préalables :	Pour suivre ce cours, l'étudiant doit être inscrit dans un cours de niveau intermédiaire, à objectif B1.
Thèmes abordés :	Le cours aborde de façon progressive différents actes de langage en français : lire de façon expressive, (se) présenter, faire une annonce formelle, interpréter une saynète, téléphoner, enregistrer et laisser des messages sur des boîtes vocales, raconter une histoire réelle ou imaginaire, exprimer des émotions, donner son avis, expliquer les raisons de son choix.
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours d'expression orale, l'étudiant : -- aura pris conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale en général (la langue, la voix, le corps, l'espace) ; -- aura amélioré sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation) ; -- respectera davantage, à l'oral, la structure de la phrase française; -- s'exprimera de manière plus claire et plus compréhensible dans différentes situations langagières de la vie courante. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation se fait sur la base des entraînements pratiqués au cours du quadrimestre et sur la qualité de la progression de l'étudiant Durant le quadrimestre, évaluation continue (50%) -- présence au cours et participation active : 10 % -- tests de vocabulaire 10 % -- exercices sur Voxopop 20 % A la fin de l'année, examen final (50%) L'examen est oral. Il comporte trois parties : -- Une interaction improvisée tirée au sort -- Un exposé préparé de 5 minutes sur un film français, une pièce de théâtre ou un chanteur/groupe fancophone. Cet exposé est suivi de questions-réponses -- L'interprétation d'un texte poétique en solo, duo ou trio
Méthodes d'enseignement :	Le travail en classe s'articule en trois temps: -- Après un temps de relaxation, la première partie consiste en un échauffement technique (travail sur le rythme, le débit, l'intonation, la phonétique, le langage non verbal). -- La deuxième partie du cours consiste à découvrir un type de situation de communication orale (annonce, conversation téléphonique, récit...) et à s'approprier le vocabulaire et les structures typiques de type de situation. -- La troisième partie du cours consiste à produire un discours adapté à la situation de communication vue précédemment ou à exercer sa capacité à prendre la parole en public par l'intermédiaire d'une lecture, d'une récitation ou d'un exposé. Le cours exige un travail régulier à la maison. Chaque semaine, l'étudiant devra par exemple préparer un point de grammaire et/ou de vocabulaire pour le cours suivant. Il devra également effectuer des devoirs en s'enregistrant à l'aide de l'application Voxopop.

Contenu :	Le cours aborde de façon progressive différentes situations langagières orales de la vie courant (se présenter, téléphoner, exprimer son choix, raconter une histoire, donner son avis). Par des exercices variés, l'étudiant prend conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale en général (la langue, la voix, le corps, l'espace). L'étudiant prend régulièrement la parole afin d'améliorer sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation), et sa maîtrise de la structure de la phrase française.
Bibliographie :	-- Plateforme Moodle (la clé d'inscription sera communiquée lors du premier cours) -- Syllabus (en vente à l'ILV)
Autres infos :	Ce cours correspond au niveau B1 du Cadre européen commun de référence.
Faculté ou entité en charge:	ILV